



AVIS PUBLIC

Modification au calendrier des séances ordinaires du conseil

PRENEZ AVIS QUE compte tenu des normes sanitaires et de distanciation sociale en vigueur en raison de la pandémie causée par la COVID-19, les séances du conseil se tiendront, jusqu'à nouvel ordre, au Centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista plutôt qu'à la mairie.

Saint-Basile-le-Grand, le 16 juillet 2020.

La greffière,

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA

PUBLICATION : Le 16 juillet 2020 / Babillard de la mairie et sur le site Web de la Ville

